dans un carreau de la vitrine de M. Beauwe, charcutier.

On voulu lui faire payer mais il refusa; c'est ce qu'il lui valut d'être conduit au dépôt.

Un noyé reconnu. — Le corps de l'individu retiré du canal mercredi soir, a été reconnu hier matin par l'une de ses nièces habitant Wattrelos.

C'est un sieur Charles Lebrun, 78 ans, demeurant rue du Blanc Seau, 230, à Tourcoing.

Mercredi matin il s'était rendu chez sa nièce où il avait passé la journée. On supposa que trompé par l'obscurité, en revenant le soir, il aura tombé dans le canal.

Ecole nationale des arts industriels. — Nous apprenons avec plaisir que M. Jury chargé d'examiner les envois au concours de 1893 de l'Union des Arts décoratifs a décerné un prix de 40 francs à M. Arnold Scaverne, rue de Lille, 107 fr. à M. René Lisieux, élèves de l'E.

L'Union des Patriotes a, ses MM. les industriels, négociants, etc. — L'Union des Patriotes étant aussi société philanthropique informe MM. les industriels, négociants, etc., qu'un vertable but transpaie que cette société, la Commission de l'Union, se chargerait de leur mettre entre les mains des employés, ou ouvriers aptes à remplir le travail, ou l'emploi que ces messieurs voudraient leur confier. De ce fait, il en résultait qu'ils rendraient service à des détenteurs du drapeau.

S'adresser au secrétaire de l'Union, café Saint-Georges, rue St-Georges.

AVIS. — Café-Restaurant de l'Harmonie, 29 rue du Chemin-de-Fer, à Roubaix. — Table d'hôte, à midi 1/2. — Restaurant à la carte. — Pension bourgeoise. 6o.aoûn.dfsi

TOURCOING

Cantines scolaires. — Il a été publié et affiché dans notre ville, jeudi après-midi, l'avis suivant se rattachant à l'ouverture des cantines scolaires, si impatiemment attendue par la population ouvrière de notre cité.

Les cantines scolaires seront ouvertes à partir du lundi 6 novembre prochain.

Le prix des repas, pour enfants non admis à la gratuité, est de 15 centimes.

Les parents, désirant faire profiter leurs enfants, pourront se procurer des jetons, à ce prix, au Bureau des Ecoles établi à la Mairie, les vendredi et samedi 3 et 4 novembre, de 9 heures à midi et ensuite les lundi et jeudi de chaque semaine, aux mêmes heures.

Les parents dont les enfants auront été admis à la gratuité, pourront se procurer le nombre de jetons nécessaires en se présentant au bureau le vendredi et samedi 3 et 4 novembre, de 2 à 6 heures après midi.

Les parents des enfants auront à se conformer aux instructions spéciales remises aux directeurs et directrices des écoles.

Il est rappelé que tous les enfants admis à la gratuité ou non, devront apporter leur pain.

Réunion de commission. — La commission de la voirie s'est réunie hier sous la présidence de M. Victor Wassebronoy, maire, pour s'ouvrir diverses questions se rapportant au pavage de la rue du Chêne Houpline, à l'éclairage des nouvelles rues admises dans le réseau des voies urbaines et au prolongement des rues du Dragon, de Boulogne et du Calvaire.

Vol de porte-monnaie. — Jeudi soir, vers huit heures, Mlles Jeanne Verdinck, 29 ans, et Marie Lepelletier, 28 ans, rue de la Lutte et Rue Colline, 16 ans, encaisseuse, demeurant rue du Flocon, 32, se trouvaient à l'épicerie sise au coin de la rue St-Jacques, quand vinrent payer leurs achats, elles s'aperçurent que leur porte-monnaie avait disparu.

Elles visèrent aussitôt dépouiller une plainte au commissariat central et un agent se rendit sur les lieux pour rechercher deux individus que les plaignantes avaient vu rôder autour d'elles et qu'elles soupçonnaient être l'auteur du vol.

A l'arrivée de l'agent les oiseaux étaient envolés, mais tout fait espérer que grâce aux renseignements recueillis ils ne tarderont pas à être saisis.

Cercle du Petit-Château. — Les sections musicales et dramatique du cercle du Petit-Château donneront demain dimanche à 6 heures précises du soir, leur premier concert d'hiver.

Nous donnons dans la partie du journal réservée à cet effet le programme de cette charmante soirée qui promet d'être très intéressant.

Identité. — Hier après-midi, l'agent Dumortier, de service au boulevard Gambetta, aperçut un individu *connant à toutes les portes. Interrogé*, ce individu lui déclara qu'étant sans travail il se trouvait forcé de demander l'aumône.

Conduit devant M. Cotard, commissaire du 1er arrondissement, il déclara se nommer Charles Dequisin, 61 ans, né à Roubaix et venant directement de Hâvre.

Il ajouta qu'il avait couché la veille à Lille et l'avant-veille à Douai. Il a été maintenu et sera mis à la disposition de M. le Commissaire de Roubaix.

Photographie Artistique et Industrielle

81, rue Desurmont, TOURCOING

Succursale de la Maison LEANY, de Roubaix. — Spécialité de portraits de bébé par procédé instantané. — Les ateliers sont ouverts.

Marcq-en-Barœul. — Les membres actifs de la société de gymnastique fondé entre deux dimanche prochain 5 novembre, pour concours de classement. Ce concours se fera au local de la société à 4 heures de l'après-midi. Les membres honoraires et les parents des membres actifs peuvent y assister sans invitation spéciale.

LILLE

Une petite fille grièvement brûlée

Nous ne saurions trop conseiller aux parents de ne jamais laisser, soit lampes ou lampes, soit allumettes à la portée des enfants; car il ne se passe de jour où l'on ne constater des accidents souvent très graves ne pas ce défaut de surveillance.

Hier encore, vers six heures du soir, une petite fille de deux ans et demie, Jeanne X..., demeurant rue de Cambrai, profitant de l'absence de son parents, s'approchait elle, voulant, une lampe à pétrole qui lui a causé des brûlures très graves notamment aux jambes et au bas-ventre. Elle a reçu les soins du docteur Delplanque qui a ordonné son transfert d'urgence à l'hôpital St-Sauveur.

Accidents. — Hier, vers dix heures du matin, Mme Marie-Thérèse Mahieu, femme Vandeven, 75 ans, ménagère, rue Buffon, 41, tombait de son domicile quand par méfiance elle laissa tomber sa béquille. En voulant la ramasser, la pauvre femme perdit l'équilibre et dans sa chûte se fractura la jambe droite. Après avoir reçu les premiers soins dans une maison voisine, Mme Vanleven a été transportée à la Charité.

— Jeudi vers neuf heures du soir, M. Dutoit Cyrille, 16 ans, rue des Buisons-Rapps, 16, est tombé d'une voiture et s'est contusionné au bras et à la figure.

Accident à un bicycliste. — Au dernier moment on nous signale un accident assez grave dont aura été victime un jeune homme monté sur une bicyclette sur la route de Lille à Haubourdin. Celui-ci se serait heurté à un jeune camion, et par suite de ce choc aurait reçu des blessures telles qu'il a du être transporté à Lille où le docteur Duhar l'a soigné.

L'heure à laquelle nous recevons ce renseignement ne nous permettant pas de donner d'autres détails, nous en reparlerons plus longuement dans notre numéro de demain.

Le drame au vitriol. — Le malheureux garçon de l'*Epicerie Parisienne*, Julien Delattre, victime du drame au vitriol qui vient dénoncé dans le numéro de hier, est jours dans le même état. Les brûlures sont *très étendues, notamment à la partie gauche* de la figure, mais en revanche elles sont peu profondes. Ce n'est que d'ici trois ou quatre jours que l'on pourra déterminer leur caractère de gravité.

L'accident de chemin de fer. — M. Jules Bouche qui était tombé sur la voie entre Ronchin et Wattignies, en voulant ouvrir la portière, été, lui aussi, transporté à l'hôpital Saint Sauveur. Son état est très satisfaisant et on espère que d'ici quelques jours, le blessé sera rétabli.

Un pendu — Hier, vers neuf heures du matin, deux voisins ont trouvé pendu dans sa chambre, située au troisième étage rue Colbert 122, M. Pihl pipe Cu sent, âgé de 64 ans.

D'après l'enquête ouverte par M. Glatigny, commissaire de police, on attribue ce su cide à la misère. Le Docteur Laurent qui a examiné le cadavre n'a remarqué sur le corps *aucune trace de contusion.*

LE NORD

La Madeleine. — Il y a quelques jours, on informait les clubistes de la Madeleine que des *francs-tireurs* dépossédent des balles de tabac chez M. Desbonnet, sentier Dumazières, hameau de Berkem. Une perquisition y fut opérée mercredi soir, vers six heures et demie, et on découvrit, en effet, trois balles de tabac de Meravie, pesant ensemble 285 kilos

M. Desbonnet a déclaré ignorer ce que les balles convenaient et ne pas connaître les fraudeurs qui les y ont apportées; ils devaient les reprendre quelques jours après.

Comines. — Enfin, nous allons avoir de Ecoles. La municipalité républicaine de cette ville, mise au pied du mur par l'Administration supérieure, vient de décider la construction d'une école de filles, avec logement des institutrices, d'ici 1894, dont la *dépense s'élève à 50,328 francs.*

Mieux vaut tard que jamais. Ch. G.

DOUAI

Vols à la gare — Depuis quelque temps, la gare de Douai était sujette à des coups réglés par les voleurs et, dernièrement, un sous-chefs de manœuvres, Alphonse Leplat faisait arrêter un individu qu'il surprit enlevant un colis qui ne contenait que des imprimés de service. Il reçut, pour ce fait, une récompense de dix francs de la part de la Compagnie.

Il vient d'être arrêté lui-même, et en les circonstances suivantes :

Dans la nuit de jeudi à vendredi, un surveillant trouvait, caché près du quai de débarquement des marchandises, un colis postal venant de Cambrai, à destination de Vierzon; la présence de ce paquet a cet endroit éveilla ses soupçons; il fit alors placer dans un fourgon un employé chargé d'arrêter l'individu qui viendrait enlever le colis.

A un moment donné, une personne arrive et prit le paquet. Immédiatement prévenu, le surveillant s'élança sur elle, reçut le colis en plein visage, mais il la poursuivit quand même, l'arrêta et l'amena dans les bureaux du sous-chef de gare de service. Celui-ci Leplat, qui fut conduit vendredi matin au bureau de police, mais qui nie énergiquement.

Des perquisitions opérées à son domicile, à Wattiers, ont fait découvrir une quantité d'objets, entre que gilets de laine, pantalons, mouchoirs en bandes, etc., etc., en un mot une série de marchandises qui ont été saisies. L'enquête continue.

AVESNES

LES ENSEVELIS DE LOUVROIL

Funérailles des victimes

L'enterrement de Lapostolle et d'Hautmont a eu lieu mercredi à quatre heures de l'après-midi au milieu d'une foule considérable qui suivait l'église de Ferrière-la-Grande n'aurait pu la contenir. La population tout entière avait tenu à honorer ces deux victimes de ce deuil.

Une quête faite par quelques jeunes gens avait produit cent trois francs; sur cette somme deux belles couronnes ont été achetées, et la différence a été remise à la famille Hautmont. Les soldats du détachement du génie en avaient acheté deux avant qui étaient; ordées par ceux qui ont découvert les cadavres; les autres suivaient dans le cortège.

Au cimetière deux discours ont été prononcés par des camarades d'Hautmont.

La foule vivement impressionnée s'est dispersée en commentant l'affreuse catastrophe.

Un cantonnier tué à Saint-Waast

M. Mathieu, Dufos, cantonnier au chemin de fer, 37 ans, demeurant à la barrière de la station de Saint-Waast-la-Vallée, dont sa femme a la garde, a été trouvé mort sur la banquette de la voie, entre les barres de chez lui, mardi à cinq heures du matin.

M. Dufos était parti la veille à quatre heures trois quarts pour allumer les feux du disque situé à 1500 mètres environ de chez lui, et être tué par le train 5028 venant de Laval; il a été frappé dans le dos du côté gauche, a deux côtes, un bras et un doigt brisés.

DUNKERQUE

Chronique maritime. — Le steamer anglais « Carthago-Nova » est passé à Gibraltar le 1er novembre, allant d'Alexandrie à Dunkerque avec coton et diverses marchandises.

— Le steamer français « Ville de Lille » est arrivé à Gronstad le 29 octobre, venant de Dunkerque.

Le steamer anglais « Clan-Alpine » est parti le 30 octobre de Bombay pour Dunkerque, le Havre et Anvers, ayant à bord 296 balles coton, 7882 sacs graine de lin, 19885 sacs graine de navette, 1344 sacs graine de moutarde, 2000 sacs graine de lin, 2001 quinteaux anglais arachides, 600 dito cornes de bulline, 400 dito graine de nettly, 255 dito gomme arabique, 31 dito graine de cretom, 63 balles chanvre.

Le steamer anglais « Ulstermen » chargé à Bombay pour Dunkerque et le Havre 4956 balles cotons 4383 sacs graines de lin, 6933 sacs graine de navette 657 sacs graine de lin, 153 sacs myrobolans, 2095 sacs de blé 130 balles de chanvre 668 gx gomme arabique.

Le steamer « Skerryvore » chargé à Bombay pour Dunkerque, 2070 balles de coton, 7537 sacs graine de lin, 2933 sacs graine de navette, 8234 sacs de graine de navette, 3000 sacs myrobolans, 19000 sacs de blé, 22,900 qx sang, de cendres d'os, 4690 id arachide, 700 id. dorme de bulline, 500 id. graine mouvre, 400 id. curacoa, 13,338 liv. sng, indigo, 91 balles peaux.

Le steamer ang. «Gulf-of-Mexico » est parti de Melbourne le 30 octobre avec des laines pour Dunkerque.

Saint-Pol-sur-Mer. — Un voleur inconnu a pénétré par escalade et effraction chez les époux Carpa. Il a enlevé une montre en or et un revolver destiné à inspirer aux vagabonds un salutaire effroi!

Lion. — Procès-verbal a été dressé au sieur P..., pour pêche en rivière.

Bourbourg-Campagne. — Procès-verbal a été dressé à M. Arthur C..., pour pêche avec engins prohibés. On suppose fort un moment qu'il s'être l'auteur du vol d'une ruche d'abeilles commis au préjudice de M. Brunel.

Rexpoede. — M. Pass était un de ses amis, M. Coremain, à décembrer une voiture chargée de betteraves. Ton à coup M. Pass glisse et tombe sous la voiture dont une des roues lui fracture la jambe gauche.

Bambecque. — Les douaniers Vanacker et Dechaupel ont arrêté Augusta Tuelen Bergeliers, porteur de 20 kilos de tabac belge. Deux autres fraudeurs, Leveur et Walle ont été également arrêtés par les douaniers Pelletier et Xatel.

— Un voleur inconnu a dérobé quinze poules à M. Mérington.

AISNE

Une femme qui s'empoisonne à Gauchy

Il n'est bruit, depuis deux jours, en cette localité que de l'empoisonnement volontaire de la dame L... épouse divorcée de M. H..., de Saint-Quentin.

Cette femme qui, à la suite de contrariété de famille, manifeste depuis quelques jours de sa faculté intellectuelles, manifestait, ces temps derniers, des idées de suicide.

Elle mit, avant hier matin, vers 5 heures, son suicide projet à exécution en absorbant une fioir d'acide sulfurique.

« *C'est fini! c'est fini! dit-elle à sa belle-sœur: je prie ce qu'il fallait pour mourir.* »

On fit chercher M. le docteur Delaux qui vint et voulut faire prendre à la dame L... un contre-poison, mais elle refusa comme elle avait refusé les soins qui lui avaient été prodigués avant l'arrivée du médecin.

L'acide fit donc son œuvre et, dans la soirée, après d'atroces souffrances, la malheureuse expirait.

GANT PERRIN

80, rue Nationale, Lille.

LA GANTERIE — fabrication supérieure. Les crochets de ce gant sont brevetés et notre propriété exclusive; leur connection exclusive seule les rendrait survenant très complets des autres crochets. 2033

TRIBUNAUX

Tribunal Correctionnel de Lille

Audience du 2 novembre

ASCO

Accident de chemin de fer. — Au mois de juillet dernier, un changement d'aiguille s'opérait pas fait fait en gare d'Ascq, une collision se produisit entre deux trains et deux personnes furent blessées, d'une façon très légère, heureusement.

En conséquence, pour infraction à la loi sur la police des chemins de fer, M. Romain, chef de gare, qui devait donner les ordres et s'assurer qu'ils étaient exécutés, Lambrin, chef de manœuvre et Drouler, aiguilleur, étaient traduits en correctionnelle.

Ils ont été condamnés : Romain à cinquante francs d'amende; Lamirand, à dix jours d'emprisonnement et Drouler, à quinze jours de la même peine, ces deux derniers avec application de la loi Bérenger.

Audience du 3

Dans son audience d'hier le tribunal correctionnel a jugé les affaires suivantes :

LILLE

Entre époux. — Le jour de la kermesse de Wasquehal, Jacques Henri et son épouse Stéphane Durand, se prirent de querelle. Il aurait avoué que de très nombreuses de la part de ce dernier, modèle. Mais Rose Bilt en fut informée et, saisie de colère dans un fourgon un couteau qu'elle lui aurait lui dit que ses propositions sont inutiles. L'époux, fort de frappa plus fort encore et la femme exaspérée lui porta dans la poitrine un coup de couteau.

La vue du sang calme les deux adversaires. Rose se mit au lit et pendant 8 jours, Stéphanie revenue à de meilleurs sentiments, le soigna avec un dévouement sans bornes. Mais, hier, malheureusement que pendant les longues journées de convalescence, pour trouver le temps de se prendre, seul, lorsqu'elle comparaissait hier, pour coups réciproques, devant la correctionnelle étaient de la même nature.

Me Van Eslandt plaide, en faveur de Stéphanie Durand, le bénéfice des circonstances atténuantes et le Tribunal, tenant compte de la bonne foi prévenus que chacun à seize francs d'amende.

ROUBAIX

Un ouvrier indélicat. — Cartes, la façon dont Charles Dies a récompensé son patron de la confiance qu'il avait en lui, n'est pas gentille du tout. Ce dernier, M. Prouvost, demeurant, rue de Blanchemaille, 62, employait Dies depuis 15 jours. Et, le dimanche 29 septembre, ayant besoin d'un ouvrier pour le remplacer, il laissa la garde de son et le soin de recevoir les clients, et toutefois, il s'en était présenté.

En se rendant à la maison, Dies s'aperçut alors que son patron avait laissé la clef sur la porte de la chambre. Alors, la tentation fut plus forte que les protestations de sa conscience, il entra dans la chambre et s'empara de 170 fr. qui se trouvaient dans un tiroir de commode.

Riche désormais, il s'enfuit et mena la vie à grandes guides : certainement il aurait dépensé jusqu'au dernier sou, si la police n'était venue le mettre en état d'arrestation.

Le tribunal, lui tenant compte de ses mauvais antécédents, condamne Dies à six mois de prison.

ARMENTIÈRES

Une vieille histoire. — Déjà, depuis longtemps, la brave femme, à laquelle Angèle Vergaye avait volé du jarret qu'elle avait, s'était consolée du vol dont elle avait été victime.

Les faits s'étaient passés au mois de décembre de l'année dernière et Angèle, qui avait pris la fuite, avait été condamnée par défaut à deux mois de prison.

Elle comprit sans doute que, semblable à la brave femme la justice avait tout oublié lorsque, il y a quelque temps elle alla à Croix, exercer la profession de fille soumise. Déjà, depuis quelques jours, elle exerçait tranquillement son petit métier, lorsque, par malheur, deux agents vint, lui mettre la main au collet.

Transférée à la maison d'arrêt de Lille, Angèle Vergaye fut, hier, hier, devant le tribunal, comme un jugement qui la frappait en décembre 1892.

Cependant et malgré ses protestations d'innocence, les juges ont dû devoir condamner la prévenue sous deux mois de prison.

M. COURANT.

Cour d'Assises du Nord

La prochaine session

La chambre des mises en accusation vient de *renvoyer devant la Cour d'assises pour y être jugés* à la session commençant le 13 novembre :

Gilbert Cuvillier, 24 ans, né à Fourmies, ouvrier fileur à Armentières, inculpé d'attentats à la pudeur.

Eugène Soile, 49 ans, né à Vieille, recevoir buraliste à La Madeleine-lez-Lille, inculpé de détournements et de faux.

Jules Pajaux, 27 ans, né à Tourcoing, négociant à Tourcoing, inculpé de faux, usage de faux et banqueroute.

Jules Pajaux, 27 ans, ex employé d'octroi à Douai détenu, inculpé de faux, usage de faux, B... et C..., négociants à Douai, libres, inculpés de corruption de fonctionnaires.

Antoine Berlemont, 36 ans, journalier à Camphin, l'Estang, inculpé de vol.

Henri Tâcoen, journalier à Steenwerck, inculpé d'attentats à la pudeur.

Tribunal correctionnel de Dunkerque

Il y a quelque temps, à St-Pol-sur-Mer, un journalier de nationalité belge, le nommé Vangelleuwe, vendait des bas dont un sur-est était complet et incomplet. Sa femme se crut en droit de lui adresser des observations bien méritées. Vangelleuwe trouva un excellent moyen de couper court à ce qu'il considère comme des jérémiades. Il s'empara l'un couteau et le plonta dans l'... cuisse de la malheureuse femme.

Une demi-heure après les gendarmes arrêtaient Vangelleuwe, qui dormait tranquillement.

La blessure de sa femme ne donne vois de guérison à l'heure actuelle. Mais cela ne rend pas meilleure la situation du prévenu, qui est condamné à 6 mois de prison.

Le sieur Warnier a un faible pour les saucissons. Plus ils sont gros, mieux ils font son affaire. Il vient aperçu un chapelet suspecté, qui, suivant en pitoresque expression « ballaient » à un crochet. Il le prit et dare dare s'en fut..... non pas les manger (il aurait certainement attrapé une indigestion) mais les vendre à un charcutier.

Warnier reconnut le fait de trois bonne grâce. Il attrappe 40 jours de prison.

Nouvelles à la Main

Entendu à Paris :

— Qu'est-ce qui vous a le plus frappé dans les fêtes franco-russes? demande-t-on à un marchand de vins parisien qui a assisté à l'arrivée du drapeau à Toulon.

— Le mouillage des matines.

Guibollard descend de l'omnibus.

Le conducteur l'arrêtant :

— Pardon, monsieur, votre place?

— J'ai payé.

— Vous êtes sûr?

— Si je suis sûr... même que je vous ai donné une pièce de cinq francs. Je l'ai bien remarqué en vous la donnant.

Parvenuerie conjugale.

— Eh bon! mère Jean, votre mari est bien malade.

— Ce n'est pas pour longtemps.

— Ce n'est pas pour longtemps... Que l'on Dieu ait son âme!

BRULÉ MATHON.

SPECTACLES & CONCERTS

Théâtre de Roubaix. — *La Grâce de Dieu. Le Jour et la Nuit.* — Il serait superflu de nous étendre longuement sur le succès obtenu de Dieu et la Grâce de Dieu » et, cette dernière soirée, aux de nos habitués de théâtre ne refusé pas les applaudissements à la belle interprétation.

Cette vaste page des dramaturgie diffère énormément des œuvres de nos écrivains modernes, toutefois l'observation et *dédiées sur nos mœurs actuelles.*

Et pour cette raison « la Grâce de Dieu » aussi sans Jean-Baptiste Destinéiner, 42 ap. la Artésienne — Charles Cateau, 11 m.is, rue de l'Etoile — Clémence Rembry, 61 ans, La Gare.

BONS PANAMA

LOTS du CONGO

J. BULTÉ

Comptoir de Change

ROUBAIX, 25, Rue Neuve, ROUBAIX

ACHAT et VENTE à forfait de Titres Négociables

Fonds publics étrangers sont tous ordres avec les Bourses de Paris, Lille, Bruxelles, Anvers, Londres, Amsterdam.

Souscription sans Emission. — Versement. Coupons et Numéros.

Paiement immédiat et sans frais des COUPONS présentés à l'échéance.

ROUTIER DE LILLE ET BRUXELLES

Achat et Vente d'Actions de Charbonnages. 0.0

BULLETIN FINANCIER

Paris, 2 novembre 1893.

La liquidation des valeurs s'opère sans incident. Les engagements à sort et d'autre étant insignifiants : comme les fluctuations de cours n'ont eu durant tout le mois, aucune importance, il est évident que de ce côté le compte ne donnera rien de sensible.

Le 3 0/0 se tient à 86 30

L'Italien s'inscrit à 78.55, après 78.25 au plus bas.

L'Extérieur espagnole a repris au détail le cours de 61 ; elle en reprendre par la suite et rente de 62 et 62 1/4.

La Banque de France cote 4025 au comptant.

Le Crédit Foncier s'est négocié à 975. La crise de vérité avec un renchérissement de violents sur le plupart des valeurs de spéculation. Tout ce qui est capitaux de placement vers les obligations foncières et communales à lots. On comprend de mieux au mieux change jour que l'assemblé en matière de placement est de mettre le capital à l'abri de toute spéculation.

Le Crédit Lyonnais est bien tenu à 750. On est prêt en ce qui concerne la répartition de la 1893 pourra être égale à celle de l'année dernière.

Le Comptoir National d'Escompte fait 485. La Société Générale se tient à 500. Les nouvelles de ses affaires sont toujours satisfaisantes dans les départements.

La Société Générale se tient à 500. Les nouvelles de ses affaires sont toujours satisfaisantes dans les départements.

La Société Générale se tient à 500. Les nouvelles de ses affaires sont toujours satisfaisantes dans les départements.

Le Crédit Foncier s'est négocié à 975. La crise de vérité avec un renchérissement de violents sur la